

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 25 octobre 2019 à distance

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. APPROBATION PV COLLÈGE DU 25 SEPTEMBRE 2019

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 25 septembre 2019.

2. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT BATEAU – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande d'un bateau avec sa remorque de transport à la société MONS NAUTIC SA, Avenue du Parc Scientifique à 7080 Eugies (Frameries), pour le montant d'offre contrôlé de € 22.557,03 HTVA ou € 27.294,00 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/743-98.

3. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT PONT ÉLÉVATEUR – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande d'un pont élévateur à ETABLISSEMENTS NUTAL OLIVIER SPRL, Avenue Schlogel 93 à 5590 Ciney, pour le montant de € 6.478,00 hors TVA ou € 7.838,38, TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/744-51.

4. MARCHÉ PUBLIC – ACHAT 12 ARMOIRES – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver la commande de 12 armoires à volets à la société NOEL BUREAU, Route de Neufchâteau 74 à 6800 Libramont-Chevigny, pour le montant d'offre contrôlé de € 3.334,20 hors TVA ou € 4.034,38, 21% TVA comprise ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/741-98.

5. ACHAT DE POLOS ET SWEATS – APPROBATION COMMANDE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'approuver les bons de commande n° 885 et 886 d'un montant de 4.012,97 € et 3.274,62 € TTC, pour l'acquisition de 67 sweats et 97 polos de casernement, selon le marché attribué à la société SIOEN le 13 juin 2018 ; De régler cette dépense au moyen du crédit inscrit à l'article budgétaire 351/124-05.

6. URGENCE - RÉPARATION ÉLÉVATEUR DE GEDINNE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur la réparation de la nacelle du véhicule élévateur du poste de Gedinne selon le devis du concessionnaire DL service qui s'élève à 7.930,34€ TTC ; D'informer le Conseil de zone de la présente décision pour ratification, lors de sa prochaine séance ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2019, article 351/745-98.

7. VENTE VÉHICULES ET MATÉRIEL DÉCLASSÉ – APPROBATION LISTE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de valider la vente des véhicules déclassés suivants : Véhicule BMW X3 3L 2005 - Pompe Mercedes 1124 1999 - Ambulance 316 CDI 2004 - Ambulance 315 CDI 2008 - Ambulance 319 CDI 2012 - Camion-citerne Renault GR231 CA 07 C1 1982 - Pompe Mercedes E817R 1995 - Véhicule Renault Kangoo 1900 CC 2003 - Bateau sur remorque Quicksilver 435 Moteur Mercury Jet 30 - Compresseur HP ; De transmettre l'offre à tous les acheteurs potentiels en même temps, sans accorder de priorité au personnel de la zone ; De valider le prix minimum de vente proposé.

8. PERSONNEL ADMINISTRATIF – FIXATION DES ÉVALUATIONS

Ce point est reporté.

9. PERSONNEL ADMINISTRATIF – PROLONGATIONS DE CONTRAT

Ce point est reporté.

10. PERSONNEL ADMINISTRATIF – CONGÉ DE SAINTE-BARBE ET DEMANDE DISPENSE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de fixer le jour de congé pour la fête de Sainte-Barbe en 2019 au vendredi 6 décembre 2019 ; D'accorder au personnel administratif une dispense de service l'après-midi du 5 décembre 2019 afin de permettre l'organisation d'un repas pour l'ensemble du personnel administratif, dans une des communes de la zone ; D'accorder cette dispense uniquement aux membres du personnel qui participent au repas ; les agents qui ne souhaitent pas y prendre part resteront en service ou prendront congé.

11. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SUSPENSION DE NOMINATION – REPRISE ANTICIPÉE

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de mettre fin à la suspension de nomination d'un sapeur-pompier volontaire au Poste de Ciney au 30 novembre 2019 et de le réintégrer au service opérationnel au 1^{er} décembre 2019.

12. COMMANDANT - RAPPORT TRIMESTRIEL – 3^E TRIMESTRE 2019

Ce point est reporté.

Par le collège,

La Secrétaire de zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN